

RENOVATION DU BTSA PRODUCTION HORTICOLE

PRESENTATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL
RENTREE 2010

IEA G Bonnier – JP Toussaint

Valence les 31 mai; 1^{er} & 2 juin 2010

LE REFERENTIEL PROFESSIONNEL : UNE GRANDE DIVERSITE D'EMPLOIS

Entreprise horticole,
Organisme professionnel,
Collectivité locale

Responsable de cultures

Chef de culture – Chef de serre

Technicien
d'expérimentation

Technicien – conseil

*Conseiller horticole – animateur horticole -
technicien horticole*

PRESENTATION DES SITUATIONS PROFESSIONNELLES

3 GRANDS CHAMPS DE COMPETENCES

Champ de compétences	Situations professionnelles significatives	Finalité
Stratégie et fonctionnement de l'entreprise	<p>Adaptation de la production aux exigences de la clientèle et aux caractéristiques de la filière.</p> <p>Adaptation des pratiques des entreprises aux contraintes réglementaires et aux objectifs de pratiques durables.</p> <p>Gestion technique et économique des systèmes de production et de commercialisation.</p> <p>Amélioration des systèmes de culture par la veille technologique.</p>	Répondre à la demande du marché en optimisant la rentabilité de l'entreprise
Processus de production	<p>Choix du système de culture et de l'itinéraire technique.</p> <p>Conduite technique des productions, de la mise en place à la première mise en marché.</p> <p>Observation et surveillance des cultures et des installations.</p> <p>Utilisation et entretien courant des matériels et équipements</p> <p>Compte rendu d'activités et d'expérimentations.</p>	Atteindre les objectifs de production fixés ou définis par le cahier des charges
Encadrement du personnel	<p>Communication en situations professionnelles.</p> <p>Gestion des ressources humaines et management d'équipes.</p> <p>Organisation du travail en sécurité.</p>	Atteindre les objectifs de production par l'amélioration des compétences et des conditions de travail des salariés

DU REFERENTIEL PROFESSIONNEL AU REFERENTIEL DE CERTIFICATION ET AUX MODULES

CHAMP DE COMPETENCES	CAPACITES DE LA CERTIFICATION	MODULES DE FORMATION	
Stratégie et fonctionnement de l'entreprise	<i>C5. Formuler un diagnostic d'un bassin de production horticole au sein d'un territoire et d'une filière.</i>	M 51	Marchés, filières et territoires
	<i>C6. Participer au pilotage de l'entreprise horticole dans un contexte de durabilité.</i>	M 52	Pilotage de l'entreprise horticole
Processus de production	<i>C7. Porter un diagnostic sur le fonctionnement d'un agrosystème horticole.</i>	M 53	Fonctionnement des agrosystèmes horticoles
	<i>C8. Conduire un processus de production horticole de plein champ et hors sol.</i>	M 54 M 55 M 56	Conduite d'une expérimentation Conduite de processus de production horticole Génie des équipements horticoles
Encadrement du personnel	<i>C9. Organiser le travail, gérer les ressources humaines pour atteindre les objectifs de production et assurer la mise en marché</i>	M 57	Organisation du travail et gestion des ressources humaines
	<i>C10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur horticole pour faire face à une situation professionnelle.</i>	M 61	Formation en milieu professionnel

LE REFERENTIEL DE CERTIFICATION

- *Il regroupe l'ensemble des capacités validées par la certification ainsi que le niveau d'exigence attaché à chacune d'elle. Il constitue le guide du jury et est l'élément central pour la délivrance du diplôme*

5. Formuler un diagnostic d'un bassin de production horticole au sein d'un territoire et d'une filière

- 5.1. Apprécier l'importance, la situation et la dynamique des marchés de l'horticulture*
- 5.2. Expliquer les cadres de l'intervention des pouvoirs publics*
- 5.3. Dégager les logiques et stratégies des acteurs au sein de la filière*
- 5.4. Analyser un bassin de production*

6. Participer au pilotage de l'entreprise horticole dans un contexte de durabilité

- 6.1. Situer l'entreprise dans son environnement pour formuler un diagnostic*
- 6.2. Utiliser les outils de gestion nécessaires à l'élaboration du diagnostic de l'entreprise et des ateliers de production*
- 6.3. Prendre en compte les pratiques contractuelles et en mesurer les conséquences sur le fonctionnement de l'entreprise*
- 6.4. Proposer les évolutions de l'entreprise dans un contexte de développement durable*

7. Porter un diagnostic sur le fonctionnement d'un agrosystème horticole

- 7.1. Identifier les composantes d'un agrosystème horticole: le végétal, le milieu biologique, les éléments du climat et le support de culture*
- 7.2. Comparer un agrosystème de plein air et un agrosystème sous abri*
- 7.3. Mettre en évidence les caractéristiques communes ou spécifiques des principaux types d'agrosystèmes horticoles*
- 7.4. Évaluer les effets des agrosystèmes horticoles sur l'environnement et la santé humaine*

8. Conduire un processus de production horticole de plein champ et hors-sol

- 8.1. Choisir le matériel végétal adapté aux conditions de culture et au marché*
- 8.2 Choisir les équipements, les mettre en œuvre et contrôler la maintenance*
- 8.3 Choisir le système de culture et les itinéraires techniques adaptés en prenant en compte les aspects environnementaux et la qualité des produits*
- 8.4. Mettre en œuvre des processus de production et en assurer le suivi*
- 8.5. Organiser le chantier en respectant les règles relatives à la santé, la sécurité, à la protection de l'environnement, et en se conformant à la réglementation*

9. Organiser le travail, gérer les ressources humaines pour atteindre les objectifs de production et assurer la mise en marché

- 9.1. Organiser le travail en équipe pour réaliser le plan prévisionnel de production*
- 9.2. Animer, motiver et gérer des équipes au travail*
- 9.3. Interpréter les différents indicateurs d'utilisation de la main d'œuvre*
- 9.4. Respecter la législation du travail et les conditions d'hygiène et de sécurité*

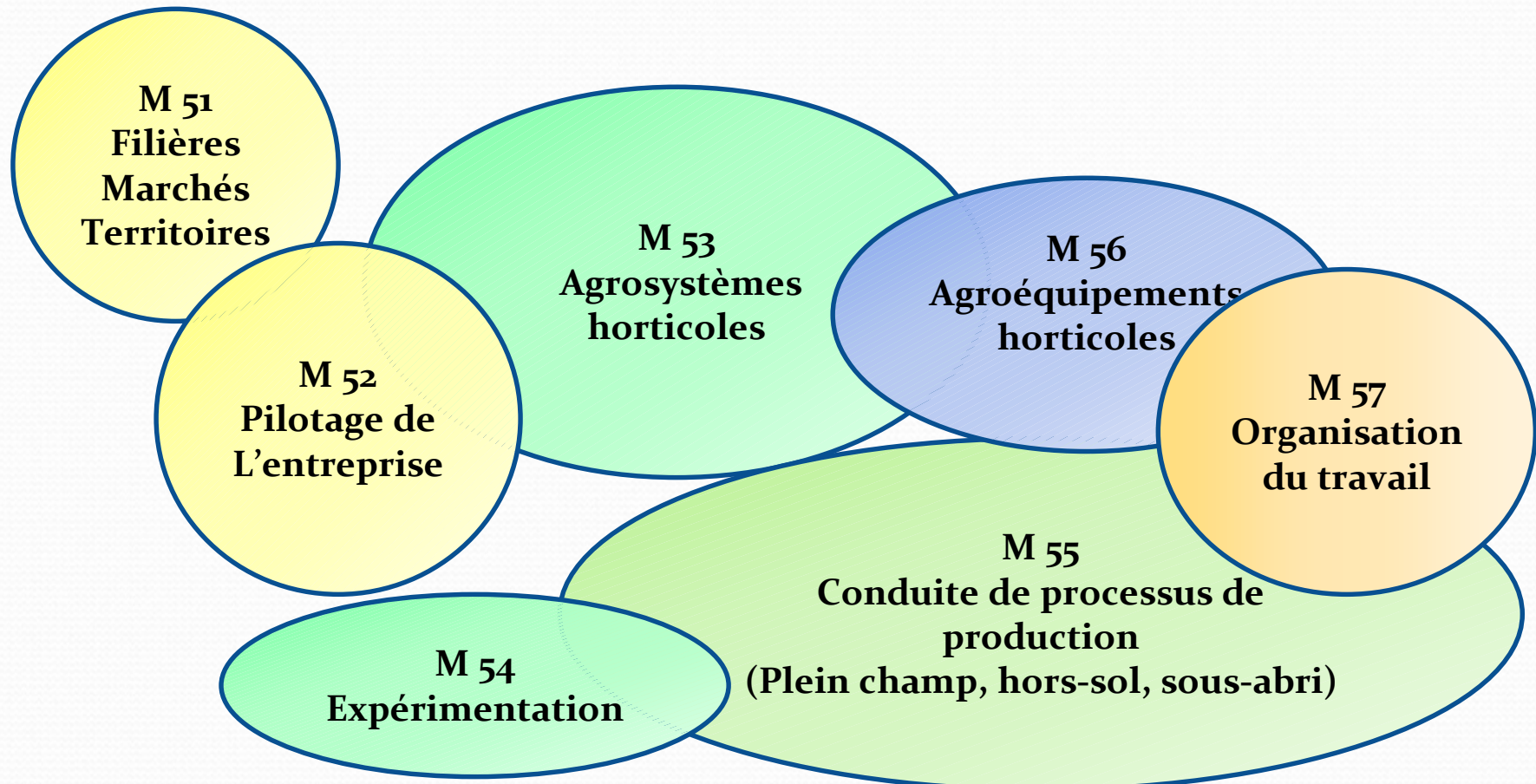
10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur horticole pour faire face à une situation professionnelle

- 10.1 Formuler à partir d'un diagnostic technique et/ou environnemental un conseil en matière de conduite et d'orientation du processus de production dans un contexte de développement durable*
- 10.2 Proposer des adaptations du système de production*
- 10.3 Communiquer en situation professionnelle*
- 10.4 Prendre des responsabilités et des initiatives dans le cadre de ses activités professionnelles*
- 10.5 Assurer la veille technologique et la diffusion des résultats*

Les modules professionnels de connaissance scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel

Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel	M 51 – Marchés, filières et territoires	72,5 h
	M 52 – Pilotage de l'entreprise horticole	72,5 h
	M 53 – Fonctionnement des agrosystèmes horticoles	290 h
	M 54 – Conduite d'expérimentation	29 h
	M 55 – Conduite de processus de production horticole	203 H
	M 56 - Génie des équipements horticoles	87 h
	M 57 – Organisation du travail et gestion des ressources humaines	58 h
	Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	150 h
Mises en situations professionnelles	M 61 – Formation en milieu professionnel	12 à 16 sem
Initiative locale	M 71 – Module d'initiative locale	87 h

UNE ORGANISATION DE LA FORMATION RECENTREE SUR LA TECHNOLOGIE



PLURI

MIL

Formation en milieu professionnel (SPV)

M 51 – Marchés, filières et territoires

- Objectif Général du module : Analyser l'adaptation des entreprises horticoles aux marchés en fonction des caractéristiques de leur environnement
 - Présenter l'importance, la situation et la dynamique des marchés de l'horticulture
 - Expliquer les cadres de l'intervention des pouvoirs publics
 - Dégager les logiques et les stratégies des agents au sein de leur filière
 - Analyser un bassin de production

M 52 – Pilotage de l'entreprise horticole

- Objectif général du module : Comprendre le fonctionnement de l'entreprise horticole dans son environnement
 - Présenter le fonctionnement de l'entreprise horticole dans son environnement pour formuler un diagnostic global
 - Comprendre et utiliser les outils de gestion nécessaires à l'élaboration des diagnostics technico-économiques, patrimoniaux, économiques et financiers de l'entreprise horticole ainsi qu'à la conduite des ateliers
 - Proposer des évolutions de l'entreprise
 - Initier et sensibiliser à la prise en compte et l'évaluation des risques

M 53 – Fonctionnement des agrosystèmes horticoles

- Objectif général du module : Mobiliser les connaissances agronomiques, biologiques, écologiques et technologiques nécessaires à l'analyse du fonctionnement d'agrosystèmes horticoles dans un contexte d'agriculture durable
 - Acquérir des savoirs fondamentaux de biologie et d'écologie pour cultiver et améliorer les espèces végétales en horticulture
 - Analyser le fonctionnement des agrosystèmes de plein air et sous-abri dans le but d'expliquer et de justifier les techniques utilisées
 - Comparer les caractéristiques des agrosystèmes horticoles et proposer des évolutions dans le cadre d'une démarche durable

M 54 – Conduite d'expérimentation

- Objectif général du module : Participer à la mise en œuvre d'une expérimentation, collecter et analyser des données
 - Mettre en œuvre un dispositif expérimental
 - Mettre en œuvre une démarche statistique pour exprimer, valider, interpréter et utiliser des résultats

M 55 – Conduite de processus de production horticole

- Objectif général du module : Conduire, diagnostiquer et optimiser les processus de production horticole dans un contexte de développement durable
 - Observer, identifier et caractériser des végétaux cultivés en horticulture pour faire des choix de production adaptés aux besoins du marché
 - Conduire un processus de production en pleine terre et en hors-sol en tenant compte de la stratégie de l'entreprise, des exigences du marché, de la préservation de l'environnement, de la santé humaine et de la sécurité au travail
 - Diagnostiquer un processus de production
 - Comparer différents processus de production horticole pour mettre en évidence leur diversité et leur évolution

Ce module s'applique aussi bien aux processus de production conduits en plein air qu'à ceux conduits sous abri soit en hors-sol, soit en plein champ. Il concerne aussi bien les processus de production conventionnels, que les processus de production biologiques rendus obligatoires. Ce module s'appuie sur 3 supports au minimum de conduite de processus de production horticole et intègre dorénavant la reconnaissance des végétaux.

M 56 – Génie des équipements horticoles

- Objectif général du module : Choisir et mettre en œuvre les équipements horticoles, contrôler leur maintenance, participer à leurs choix en veillant aux aspects environnementaux, à l'hygiène et à la sécurité
 - Identifier les principes scientifiques permettant d'appréhender le fonctionnement d'un système en vue de son choix raisonné et de son utilisation
 - Choisir un matériel électrique dans le respect des règles de sécurité et intervenir sur son fonctionnement
 - Choisir les différents composants d'un réseau hydraulique, intervenir sur le fonctionnement
 - Distinguer les énergies conventionnelles des énergies renouvelables mises en œuvre dans les systèmes techniques et interpréter un bilan énergétique
 - Mettre en œuvre les systèmes pilotés et participer à leurs choix
 - Différencier les matériaux utilisés en fonction de leurs caractéristiques et performances
 - Mettre en œuvre les matériels et équipements dans le respect de l'hygiène et de la sécurité, et dans un contexte de développement durable

M 57 – Organisation du travail et gestion des ressources humaines

- Objectif général du module : Gérer les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du plan de production, en tenant compte de la stratégie de l'entreprise
 - Situer la place du travail dans l'entreprise
 - Prévoir et organiser les moyens nécessaires à la mise en œuvre du plan de production en intégrant l'ensemble des contraintes
 - Gérer la mise en œuvre et le suivi de chantiers dans le respect de la réglementation et de la sécurité
 - Animer, motiver et accompagner des équipes au travail
 - Prendre en compte la législation sur le droit du travail et la sécurité

M 61 – Formation en milieu professionnel

- Des stages : 12 à 16 semaines
 - ✓ dont 10 prises sur la scolarité
- Des apports pour la formation
- Une espace d'autonomie pour l'apprenant et pour les équipes
- Un cadre
 - Des lieux d'accueil élargis: des entreprises de production mais aussi des organismes du secteur horticole (services technique de ville, stations d'expérimentation, organismes professionnels...)
- Une capacité à évaluer
 - C 10 – Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle
- Une épreuve terminale
 - L'épreuve E7 terminale intégrative à caractère scientifique, technique et professionnel

DE LA FORMATION A L'ÉVALUATION LA MISE EN ŒUVRE DU CCF

Épreuve E 5: coefficient 2

Capacités évaluées	Modalités (candidats en CCF)			Modalités (candidats hors CCF)		Modules concernés
C 5 Formuler un diagnostic d'un bassin de production horticole au sein d'un territoire et d'une filière	1 CCF coeff 1	Oral	SESG STH ou agronomie	Oral 30 minutes	SESG STH ou Agronomie	M 51 M 52
C 6 Participer au pilotage de l'entreprise horticole dans un contexte de durabilité	1 CCF coeff 1	Écrit 3 heures	SESG STH			

Épreuve E 5: coefficient 2

C 7 Porter un diagnostic sur le fonctionnement d'un agrosystème horticole	1 CCF coeff 1,5	Pratique et oral	Biologie-écologie Agronomie/STH	Oral 40 minutes	STH ou Agronomie ou SESG ou STEA	M 53 M 54 M 55 M 56 M 57
C 8 Conduire un processus de production horticole de plein champ et hors-sol						
▪ Choisir le matériel végétal adapté aux conditions de culture et au marché	1 CCF coeff 1	Oral	Biologie-écologie STH			
▪ Choisir les équipements, les mettre en œuvre et contrôler leur maintenance	1 CCF coeff 1	Écrit	STEA			
▪ Choisir le système de culture et les itinéraires techniques adaptés en prenant en compte les aspects environnementaux et la qualité des produits	1 CCF coeff 1	Écrit 3 Heures	STH			
▪ Mettre en œuvre des processus de production et en assurer le suivi	1 CCF coeff 1	Pratique et oral 30 minutes	STH + un professionnel			
▪ Participer à la mise en œuvre d'une expérimentation et analyser les résultats	1 CCF coeff 0,5	Écrit	Agronomie Mathématiques			
▪ Organiser un chantier en respectant les règles relatives à la santé, à la sécurité, à la protection de l'environnement et en se conformant à la réglementation	1 CCF coeff 1	Pratique et oral	STH STEA SESG ESC			
C 9 Organiser le travail, gérer les ressources humaines pour atteindre les objectifs de production et assurer la mise en marché						

L'ÉPREUVE TERMINALE INTEGRATIVE E7

Epreuve à caractère technique, scientifique et professionnel – coefficient 12

Modalités (candidats en CCF et candidats hors CCF)					Modules concernés
Capacités évaluées					M 61 et séquences en milieu professionnel, activités pluridisciplinaires
C 10 - Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur horticole pour faire face à une situation professionnelle	Nature	Coeff	durée	Évaluateurs	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formuler à partir d'un diagnostic technique et/ou environnemental un conseil en matière de conduite et d'orientation du processus de production dans un contexte de développement durable ▪ Proposer des adaptations du système de production ▪ Assurer la veille technologique et la diffusion 	Oral sur dossier individuel	7	Oral de 40 minutes	STH ou agronomie et français ou éducation socio-culturelle ou documentation	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communiquer en situation professionnelle ▪ Prendre des responsabilités et des initiatives dans le cadre de ses activités professionnelles 	Oral	5	30 minutes	STH + un enseignant intervenant en M 11	